

## Assemblée générale du 8 avril 2006

---

### Compte-rendu de l'assemblée générale

---

Le 8 avril 2006, à 10 h 30, s'ouvrait, à l'ancienne école de Ste-Céronne-lès-Mortagne, sous la présidence de Madame *Dubois de Labarre*, l'Assemblée générale de l'ASPC de Ste Céronne.



Membres du bureau présents : MM. *Jean GAUTIER*, vice-président, *Daniel SIMOEN*, *Yannick LUTET*, Mmes *Brigitte DUBOYS de LABARRE*, présidente, *Martine LEROY*, trésorière *Raymonde LIZOT*, *Françoise CHANTEPIE* et *Christine GIROUX*, secrétaire.

Membres du bureau absents : MM. *Jean-Jacques BEUZIT*, *Yves BRUNNER*, *Xavier BUREAU* (excusé).

Autres membres présents : Mmes *Josiane JOUSSE*, *Annie BARBIER*, *Dany GAUTIER*, *Yvette PERRAULT*, *Christèle, RENET*, *Danièle RENET*, *Jacqueline SUQUET*, *Mathilde GIROUX*, *Odile SIMOEN*, *Micheline ORANGE*, *PAUCHON*, *Françoise DUCRET*, *Gisèle OLIVIER*, *Dominique RAGOT*, *Yolande, RAGOT, de BOYSSON*.

MM. *Michel DUBOYS de LABARRE*, *Raymond GAUTIER*, *Fabrice MORAND*, *Gabriel COTTIN*, *Léon GANIVET*, *Marc ORANGE*, *PAUCHON*, *André GOSME*, *René CHENET*, *André BANSARD*, *Hubert de BOYSSON*, *Alexandre TELINGE*, *Georges MARTIN*, *Guillaume GELLUSSEAU*, *Daniel FOLLET*, *Claude REVERT*, *Roland OLIVIER*.

Nombre de pouvoirs : 52

Mme *Christine GIROUX* est élue Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

## Déroulement de l'Assemblée générale

Election du tiers sortant :

Cette question ayant été omise de l'ordre du jour, la Présidente demande à l'assemblée l'autorisation d'en débattre, ce qui est accordé, à l'unanimité.

MM. *BEUZIT*, *BRUNNER* et *BUREAU* étant démissionnaires, Mmes *Jaqueline SUQUET*, *Josiane JOUSSE* et M. *Marc ORANGE* se présentent. Ils sont élus à l'unanimité membres du conseil d'administration.

Rapport moral :

La Présidente se félicite que le nombre d'adhérents soit stable depuis la création de l'association. Elle souhaite cependant le voir augmenter significativement dans l'avenir. Elle remercie les membres du bureau qui s'investissent bénévolement pour le bon fonctionnement de l'association.

Puis elle rappelle les actions de l'année 2005 :

♣ la restauration de trois tableaux de l'église :

Tableau de Ste Céronne restauré par *Marianne CHOPIN*, qui a fait don de son temps.  
Tableaux du Baptême du Christ et de l'Assomption restaurés par *Mme LEGRAND*.  
Les rapports de restauration vont être mis par *M. LUTET*, sur le site internet de l'association où l'on pourra les consulter.

Bien que ces tableaux ne soient pas des œuvres majeures, la Présidente fait remarquer à quel point leur restauration les a embellis, et invite tous ceux qui ne les ont pas encore vus à aller les admirer après la tenue de l'assemblée.

L'association a reçu de Mme Desmoulins-Emery, conservatrice des Antiquités et Objets d'Art du département, l'autorisation de placer le portrait de Ste-Céronne sur l'autel éponyme, en face de l'Assomption de la Vierge.

♣ La confection de 5 jeux de cartes postales qui seront en vente dans plusieurs lieux touristiques ainsi qu'à la Mairie de Ste-Céronne. L'assemblée décide d'en fixer le prix de vente à 0,50 €.

♣ Les 20 bancs de l'église offerts par l'ASPC permettent d'accueillir jusqu'à 300 personnes. La présidente fait observer que bien que cette dépense ne soit pas exactement conforme à l'objet de l'association-ce que d'aucuns ont pu critiquer- cette faculté d'accueil supplémentaire pour les différentes manifestations qui se tiennent à l'église a des retombées bénéfiques en contribuant à la notoriété de l'église et de l'association.  
Cependant elle s'engage à veiller à ce que les dépenses futures s'inscrivent parfaitement dans l'objet de l'association.

La Présidente rappelle les manifestations 2005 :

dans l'église de Ste-Céronne :

♣ .Le concert de l'école de musique de Mortagne

- ♣ Le concert de l'Harmonie municipale de Mortagne qui a fait don à l'ASPC des entrées.
- ♣ Le concert des musicales de Mortagne.
- ♣ Les visites guidées, en juillet et août, par *Françoise CHANTEPIE*.

♣ La vente de bijoux par la Présidente à la fête du mois de juillet et lors de réunions. L'association remercie Mme *DOMANGE* pour le don des bijoux qu'elle a confectionnés et qui ont été vendus au profit de l'Association.

♣ Les Journées du Patrimoine, au cours desquelles, le tableau de Ste- Céronne, restauré a été exposé. Une centaine de personnes sont venues à l'église pendant les deux jours d'ouverture.

Puis elle remercie M *Fabrice MORAND* pour le don à l'association d'objets anciens retrouvés sur le site de Ste-Céronne.

M. *Morand* indique que Mme *Ingrid RENAULT* qui- pour la rédaction d'une thèse- fait des recherches historiques sur la commune, demande si elle pourrait être publiée sur le site Internet de l'ASPC. L'assemblée n'y voit pas d'inconvénient.

Le rapport moral 2005 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

*Martine LEROY*, trésorière présente ensuite les comptes de l'association qui font ressortir un solde positif de 19.777,45 € au 31/12/2005.

Total des recettes : 23.105,79 € dons, vente porte-clés, vente de bijoux, Concert de l'Harmonie municipale, dons lors des journées du patrimoine, intérêts...)

Total des dépenses : 3.328,34 € (fournitures de bureau, timbres, boissons pour manifestations, bancs, restauration tableaux...).

Le rapport financier 2005 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

La Présidente annonce les projets pour l'année :

♣ Le concert du groupe CIRCE envisagé pour cet été ne peut malheureusement pas se dérouler car la DRAC de Caen ne subventionne pas les groupes n'appartenant pas à la région de Basse-Normandie et l'ASPC ne peut prendre à sa charge la totalité de la dépense de ce concert. Un concert avec un autre groupe DECALIS de Flers est à l'étude.

♣ Les Musicales de Mortagne organisent un concert à l'église de Ste-Céronne le samedi 15 juillet 2006 (veille de la fête communale).

♣ Lors des journées du patrimoine en septembre, l'église sera ouverte au public et une exposition de sculpture est prévue.

♣ Les visites guidées de l'église par *Françoise CHANTEPIE* reprennent cet été.

♣ Pour ce qui concerne les tableaux, reste à réaliser la restauration de la « Descente de Croix » située dans le retable.

On attend que ce tableau soit inscrit au patrimoine. Mais l'assemblée donne son accord pour que la

restauration se fasse si le tableau ne peut pas être inscrit.

♣ Les cadres anciens en bois doré du portrait de Ste-Céronne et de l'Assomption, en très mauvais état ne peuvent être réutilisés. Après délibération, l'assemblée décide d'en faire réaliser de nouveaux en bois ciré.

♣ M *MARTIN* préférerait que ces cadres soient dorés, comme les anciens. Ce projet, très onéreux, reste en attente.

♣ La pose de vitres pour protéger les bustes de Ste-Céronne et St-Adelin a été suggérée par Mme *DESMOULINS-EMERY*, conservatrice des Antiquités et Objets d'Art du département.

♣ M. *RONSSERAY*, Architecte en chef des Monuments Historiques, propose de réaliser une étude de tous les travaux nécessaires à la conservation de l'église. Cela coûterait 12.500 € et la DRAC participerait pour 4.000 €, le solde restant à la charge de la commune qui est d'accord.

La restauration du « Chemin de Croix » du XIXe siècle a été reportée pour demander l'avis de Mme *DESMOULINS-EMERY*. La dépense s'élèverait à environ 1.500 €

La présidente attire l'attention de l'assemblée sur les difficultés financières rencontrées partout en France pour la restauration des Monuments Historiques, difficultés énoncées dans un grand quotidien sous le titre « la grande misère du Patrimoine ».

Et malgré la relative richesse de l'association, devant l'ampleur des réalisations nécessaires, elle propose d'essayer de trouver des mécènes qui s'intéresseraient à notre action.

La Présidente demande aux membres présents, de voter ces projets.

Les membres les approuvent à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance et tous les participants se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Fin de l'Assemblée générale à 12 h 00.

---